

SYSTÈME SCOLAIRE CAMEROUNAIS ET VIOLENCES : CAUSES, INCIDENCES ET EXPÉDIENTS*

Céphanie Mirabelle Gisèle PIEBOP¹

DOI: 10.52846/AUCPP.2023.1.09

Résumé

Contrairement aux violences éducatives qui facilitent l'atteinte des objectifs didactiques et pédagogiques et qui demeurent en principe sans danger pour la société, un autre type de violence dont les finalités n'ont rien à voir avec la pédagogie et la didactique gangrène actuellement les établissements scolaires. Cette autre violence cause de sérieux dommages de tous genres dans la société. Raisons pour lesquelles le présent travail en fait sa principale matière d'œuvre. En effet, il ne se passe plus des jours au Cameroun sans que des établissements scolaires ne soient encrassés par des scandales liés aux violences, allant des viols, aux ensorcellements, en passant par des assassinats, des escroqueries, des détournements de fonds et d'enfants, des abus de confiance, des poignards, des rixes et divers autres comportements outrageux. À considérer la vitesse exponentielle à laquelle ces calamités vont et se complexifient, tout porte à croire que la descente aux enfers des acteurs de l'éducation est enclenchée et que si rien n'est fait pour sevrer l'hémorragie, c'est la société tout-entière qui sera embarquée dans cette « aventure ambiguë ». C'est justement pour essayer de renverser la tendance que le présent article se questionne sur la violence en situation scolaire. Pourquoi tant de violences néfastes dans les établissements scolaires ? Comment se manifeste-t-elle ? Que traduisent-elles ? Peut-on les neutraliser ? Si oui, comment ? Telle est la problématique à laquelle l'étude s'attelle à apporter des éclaircis.

Mots-clés : Milieux scolaires ; Violences ; Échecs ; Baisse de niveaux ; Solutions.

* This is an Open Access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited. Authors retain the copyright of this article.

¹Professor PhD, University of Yaounde I, Cameroon, e-mail address: piebopg@gmail.com

CAMEROONIAN SCHOOL SYSTEM AND VIOLENCE: CAUSES AND REMEDIES

Abstract

On the contrary of educational violence that facilitates the achievement of didactic and pedagogical objectives, and that remains in principle safe for society in general, schools are increasingly dominated by another type of violence whose aims have nothing to do with pedagogy and didactics. This other violence causes serious human, material, financial, environmental and moral damage to society. Reasons why the present work focuses on violence. Indeed, days go by in Cameroon without schools being clogged by scandals related to violence of all kinds, ranging from rape, bewitchment, assassinations, scams, embezzlement of funds and children, breaches of trust, daggers, brawls and other outrageous behavior of all kinds. Considering the exponential speed at which these calamities are galloping and becoming more complex, everything suggests that the descent into hell of education actors is underway and that if nothing is done to wean the bleeding, it is society as a whole that will be embarked on this "ambiguous adventure". It is precisely to try to reverse the trend that this article questions violence in schools. Why so much harmful violence in schools? How do they manifest themselves? What do they translate? Can they be neutralized? If so, how? This is the problem to which the study seeks to clarify.

Key words: *School milieu; Violence; Failures; Levels dropping; Solutions.*

1. Introduction

L'idéal de Charlemagne, inventeur de l'école, consistait à en faire des institutions dont le but consiste à dispenser des enseignements collectifs généraux ou spécialisés aux enfants d'âge préscolaire et scolaire. Le succès d'un tel projet implique une vie harmonieuse en communauté de tous les acteurs impliqués : à savoir les élèves, les enseignants, l'administration, les parents, la société, etc. Or voilà que dans les faits, le contact permanent entre ces entités se singularise de plus en plus par des rapports verticaux traduits par des conflits et une violence inouïe, qui ont atteint la côte d'alerte. Au Cameroun en particulier, les écoles, ces milieux supposés être de paix, communion, d'intégration et de communication des savoirs, se muent progressivement en véritables terrains de guerre aussi bien psychologique que morale et physique. Des conséquences fâcheuses ne manquent pas de s'en dégager, à travers les dégringolades des niveaux scolaires et les échecs scolaires (PASEC, 2015), les décrochages scolaires, les atteintes aux vies des personnes violentées, ainsi que les nombreux traumatismes subis par celles-ci. Ce qui amène à s'interroger sur l'impact réel de ces violences dans les milieux d'apprentissage que sont les établissements scolaires. Pourquoi tant d'inhumanité dans des endroits où l'atteinte des objectifs est pourtant conditionnée par la paix et concorde ? Comment se manifeste-t-elle ? Comment parvenir à des écoles plus humaines et plus vivables ? Telle est la problématique qui sous-tend la présente étude. Pour résoudre les

préoccupations y afférentes, une démarche méthodologique fondée sur une approche empirique basée sur des observations des campus scolaires et une collecte des données in situ d'une part, et une démarche descriptive d'autre part, permettront d'isoler en expliquant les faits et éléments observés se singularisant par leur caractère violent dans le système et les enceintes scolaires. Ce qui permettra d'entrevoir avec plus de lisibilité des issues de sortie de ces fléaux.

2. Comment appréhender les violences en milieu scolaire

Traitant des violences inhérentes au milieu scolaire, le rapport québécois sur la violence et la santé (2000) considère la violence comme « tout type de comportement non désiré perçu comme étant hostile et nuisible, portant atteinte à l'intégrité physique ou psychique d'une personne, à ses droits ou à sa dignité ». Ainsi, la violence met en relief un ensemble de comportements énonciatifs ou physiques, moraux produits en situation scolaire, qui heurtent les différents interactants. Il s'agit en fait des « Face Threatening Acts » ou actes menaçants envers la face, pour parler comme Brown et Levinson (1987), ou Kerbrat-Orecchioni (2005).

Il n'est pas inutile de relever qu'il existe dans les milieux scolaires des violences non négatives, dans la mesure où elles facilitent et assurent la transmission effective des savoirs aux apprenants. On parle alors de « violence éducative » (Avodo, 2010). Celle-ci peut être exercée intentionnellement dans le but de porter atteinte à la personne de l'apprenant pendant le processus de transmission des connaissances. On peut par exemple la retrouver dans les faits discursifs tels que l'interpellation violente, les remarques humiliantes, l'ironie offensante et les jugements dévalorisants. Elle peut aussi être non intentionnelle et dans ce cas, elle fait plus partie intégrante des rôles praxéologiques de l'enseignant que de la violence intentionnelle, étant donné que son unique objectif vise la transmission des savoirs. On l'identifie en général dans l'assèment moral et la supériorité interactionnelle de l'enseignant dans ses séquences interro-informationnelles ; en général lorsqu'il sollicite par ses questions, des réponses ou informations des élèves (Goffman, 1992).

Ces cas classiques violence éducative s'opposent à d'autres types de violences plutôt nocives, qui peuvent être physiques, psychologiques ou sexuelles.

De toutes les variétés de violence, celles physiques, de par leur caractère observable, demeurent les plus courantes. Ces types de violence impliquent en général les contacts physiques, les agressions, les voix de faits, etc. Les violences mentales ou psychologiques quant à elles ne sont pas perceptibles physiquement, mais cognitivement parlant, peuvent entraîner de nombreuses souffrances émotionnelles ou des traumatismes chez les victimes. Pour ce qui est des violences sexuelles, elles impliquent les atteintes à la pudeur et au sexe. Elles se traduisent par des agressions sexuelles, la pornographie forcée, le proxénétisme, la prostitution juvénile ou forcée, le leurre d'enfants, les sévices sexuels, le viol, les relations sexuelles transactionnelles, ou économiquement forcées, le harcèlement, etc. (Feuzeu, 2020 : 2136).

3. État des lieux des violences dans les milieux scolaires

Ces derniers temps, écoles camerounaises sont devenues de véritables rings de combats à la fois physiques et psychologiques et sexuels dans lesquels les élèves semblent prendre désormais le dessus. Ces spectacles désolants de violences font d'ailleurs le bonheur des nombreux médias qui les diffusent en boucle, et qui de ce fait tiennent la population et le monde entier en haleine. C'est ainsi qu'ils n'ont pas manqué de mondialiser le forfait de l'élève de l'Institut Polyvalent Bilingue « La Sophia » à Nkolfoulou qui avait poignardé à mort son camarade de classe le 22 novembre 2018. Le 29 mars 2019 à Douala, c'était au tour d'un ancien élève exclu du lycée bilingue de Deido de poignarder à mort un élève régulier dans cet établissement. Quelques mois plus tard, le 20 septembre 2019 précisément, un militaire en furie s'introduit à l'École Primaire Publique du Garage militaire à Bafoussam et tabasse violemment une enseignante au motif d'avoir méchamment réprimandé sa progéniture. Le 31 septembre 2019, un surveillant de secteur, et un enseignant d'informatique au collège Frantz Fannon à Yaoundé vont administrer jusqu'à ce que mort s'ensuive, une copieuse bastonnade à un élève de la classe de 4^e espagnol. Le 15 janvier 2020, un élève de la classe de 4^e va encore poignarder à mort son enseignant de mathématiques, monsieur Djioni Tchakounté Boris, au lycée de Nkolbisson à Yaoundé. Quelques jours après, le 22 janvier 2020, c'est madame le Sous-préfet d'Ayos qui s'introduit dans une salle de classe et brutalise un enseignant de philosophie évaluant ses élèves au lycée bilingue de la ville. Elle ordonnera que la police l'embarque au commissariat où il passera la nuit, avant d'être relâché le lendemain sur la demande de Monsieur Le Préfet du Nyong et Mfoumou et de Monsieur Le Délégué Régional des Enseignements Secondaires du centre, tous venus s'enquérir de la situation. Dans la même lancée, la vidéo d'une enseignante (surveillante générale) du lycée de Nkol-éton entrain d'être passée à tabac par l'élève Betsogo Stella Geordyninie de la terminale A4 Allemande le 28 mars 2022 pendant l'exercice de ses fonctions n'a cessé de crever les écrans des médias nationaux et internationaux. Quelques jours après, le 06 avril 2022 dans le quartier Nkolbisson de la même ville, c'est un élève du complexe scolaire Yona, qui a poignardé son principal pour lui avoir confisqué son pull-over non conforme à l'uniforme de l'établissement. Plus tard, le 13 septembre 2022, les feux des projecteurs vont s'orienter vers lycée technique d'Ambam dans la région du Sud, où, irrité par les insultes de son élève de première F2, un enseignant (conseiller d'orientation), va lui administrer un violent coup de pied sur le flanc gauche qui va le blesser et aboutir à l'ablation de sa rate. À l'école CEBEC de Njimbam par Foubot dans le département du Noun, le 29 septembre 2022, un élève du CM1 a empoisonné sa maîtresse et environ 12 de ses camarades de classe avec des bonbons qu'il avait été envoyé d'acheter. Le 10 octobre 2022, ce sont toujours les tout petits de l'école primaire d'Olézoa qui ont enchanté ou marabouté leur maîtresse pour qu'elle s'endorme chaque fois qu'elle franchit le seuil de la classe, pour ne se réveiller qu'à 16 heures, heure de sortie des classes. Et entre temps, ils en ont profité pour lui faire des attouchements osés (Cameroon Magazine, 2022). Ce même jour, la toile s'est également enflammée de consternation et d'exécration devant les images de l'acte

crapuleux d'un enseignant, qui aurait violé son élève, une petite élève d'environ 3 ans, au groupe scolaire la Réussite de Yassa à Douala (CamerounWeb, 2022).

Là ne sont que les cas les plus médiatisés de violences en milieux scolaires, à côté de multitude d'autres agissements portant atteinte aux personnalités des actants du processus éducatif. R laissent clairement voir que les violences perpétrées par les apprenants tiennent la palme d'or. Mais il reste que quels que soient les exécutants et les victimes de ces violences, elles entraînent d'énormes dégâts. Elles peuvent conduire les victimes au décrochage (enseignant et apprenant), si ce n'est à la déperdition scolaire, aux irrégularités à l'école, qui à leurs tours sont gage de baisse de niveau et d'échec scolaire assuré (PASEC, 2014). Sur les plans physique et physiologique, ces violences peuvent gravement entamer les corps des victimes. Celles-ci peuvent perdre la vie comme ça a été le cas avec l'enseignant de mathématique monsieur Djioimi Tchakounté Boris (237online.com, 2020), et bien d'autres. Les victimes peuvent également subir des malformations ou des amputations des parties du corps affectées par les violences. Ce qui peut déformer temporairement ou à vie leur anatomie et leur physiologie. Psychologiquement parlant, ces violences peuvent plonger les personnes qui les subissent dans une anxiété et une dépression qui peuvent les rendre asociaux, violents, dépendants des produits narcotiques, etc. Celles-ci peuvent aussi perdre leur estime, leur concentration habituelle ou présenter plusieurs autres séquelles et traumatismes issus de ces violences subies à l'école. Par conséquent, il faudrait de toute urgence agir afin d'arrêter la saignée. Mais pour le faire de façon efficace, il faudrait déjà au préalable en identifier les causes.

4. À quoi sont dues les violences en milieu scolaire ?

Si la violence prend une vitesse vertigineuse dans les établissements (Feuzeu, 2020), c'est sûrement sous l'action d'un certain nombre de facteurs, qui ont évolué, se complexifiant chaque jour un peu plus, sous l'influence des métamorphoses constantes qui découlent de l'évolution du monde. Les responsabilités de cet état de choses sont partagées par tous les constituants de la société assumant quelque responsabilité que ce soit dans le système éducatif.

L'État garant de la politique éducative de chaque pays possède une grande responsabilité dans les violences dans les milieux scolaires. C'est lui qui devrait protéger le peuple qu'il représente. Malheureusement, les emplois qu'il offre aux populations sont insuffisants et ouvrent la voie à un chômage chronique. Lorsque ces emplois existent, les travailleurs sont mal payés en général. Ce qui contraint les parents à délaisser de plus en plus l'éducation de leurs enfants pour courir après leur pitance quotidienne. Aggravant la situation, l'inflation galopante oblige également beaucoup de parents à démissionner de leurs responsabilités envers les enfants, les exposant ainsi à toutes sortes de manœuvres sordides pour obtenir de quoi manger et subvenir à leurs besoins personnels basiques (Piebop, 2018). De même, les traitements réservés aux enseignants (Piebop, 2022) par l'État concourent aussi à les radicaliser et à les exposer à la violence pendant l'exercice de leur fonction. Leur environnement de travail est parfois d'un enclavement déconcertant (Feuzeu, 2021,

2998). Dans l'arrière-pays par exemple, le matériel didactique, lorsqu'il accomplit l'exploit d'exister, demeure obsolète et désuet. Certains travaillent dans la peur et dans l'insécurité, à l'instar de ceux des régions assiégées par les crises sécuritaires anglophones et de Boko-Haram, qui lorsqu'ils ne sont pas tués, sont suspendus de solde (Ambatinda, 2020) par l'État, pour désertion (Actucameroun.Com, 2021). D'autres dépriment en raison de la pression et du volume de travail, sans compter les mauvais traitements de leurs supérieurs hiérarchiques qui ne voient en eux que des subalternes à malmenier. Qui plus est, les effectifs pléthoriques boostent davantage l'indiscipline et la violence dans et en dehors des salles de classe. En effet, rapporte *actucameroun.com*, « il existe dans la plupart des écoles à cycle complet, avec un seul enseignant. Pour certaines écoles disposant de plus d'un enseignant, le directeur est l'un des pires dictateurs, régulièrement absent au travail et qui confisque le matériel de travail ». Des enseignants continuellement sous pressions, méprisés, exploités, martyrisés, traumatisés physiquement et moralement, soumis aux différents chantages de leurs supérieurs hiérarchiques qui menacent de leur faire des affectations disciplinaires ou de suspendre leurs salaires déjà minables, etc. constituent de potentiels vecteurs de la violence (Piebop, 2022, Feuzeu, 2020). Car celle-ci apparaît désormais pour eux comme le principal moyen d'expression et de sublimation des frustrations subies dans l'exercice de leur profession (Piebop, 2022). Dans le même ordre d'idées, tel qu'on peut le constater avec leur récent mouvement d'humeur datant de février 2022 baptisée « OTS= On a trop Supporter ! », les enseignants camerounais sont sans cesse en colère, en grève pour leurs frais de corrections, d'harmonisation, de déplacement et de mission aux examens (Tsapi, 2021) leurs rappels ou arriérés de salaire, de non-logement, leurs avancements d'échelons, la signature de leur statut spécial, l'automatisation de leurs avancements et leurs actes de carrières, etc. Ce sont en réalité des enseignants psychologiquement démotivés, et aigris pour la plupart, pour qui la violence devient en général leur principal mode d'expression (Piebop, 2022).

Par ailleurs, lorsque l'État met en place des administrateurs véreux, autoritaires, tyrans et prêts à tout pour atteindre leurs fins et à se maintenir à leurs postes, les établissements se transforment en des fourre-tout qui prêtent le flanc à toutes sortes de dérapages, à la corruption et à un laisser-aller aussi bien au niveau des enseignements que des comportements déviants. Qui plus est, bon nombre d'établissements sont situés à proximité des maisons closes, des bars, des discothèques, des salles de jeux de hasard et autres lieux de violence..., qui peuvent facilement corrompre et recruter leur clientèle au sein la population scolaire. Tout ceci sous le regard complice de l'État.

La population camerounaise et sa jeunesse surtout, se caractérisent actuellement par sa perte des repères et des valeurs endogènes d'antan (Piebop, 2018, 2021). Ce qui explique la désinvolture, l'incivilité et l'esprit d'indépendance ambiants. Encouragés par la pluralité de média qui les submerge au quotidien, ils deviennent de plus en plus aliénés et idolâtres des civilisations occidentales qu'ils imitent servilement. C'est ainsi qu'animés par l'extravagance, le libertinage, le mépris des aînés que sont les enseignants ; des déviances qui demeurent impropres à

l'éthique identitaire africaine et camerounaise ; certains élèves nantis surtout vont jusqu'à se moquer de leurs « salaires de catéchiste ». D'autres ne se gênent pas pour leur offrir des bières dans les bars environnants ou les corrompre afin d'obtenir de bonnes notes sans avoir fourni le moindre effort en classe. Les filles, devenues très dévergondées profitent des frustrations des enseignants pour leur faire la cour et du chantage, afin d'obtenir des « notes sexuellement transmissibles » ou d'autres services dictés par leurs multiples fantaisies. On pourrait citer à ce sujet la publication sur les réseaux sociaux par des élèves filles du collège Franz Fanon de Yaoundé, leurs ébats sexuels avec leurs enseignants en juin 2022, parce que le second avait rompu la relation et parce que la femme du premier aurait menacé l'élève (kamerbuz.online, 2022).

L'enseignant n'est pas à dédouaner non plus dans cette chaîne des responsabilités dans les violences qui dictent leurs lois dans les écoles. À la vérité, pour diverses raisons, plusieurs enseignants, soient ne maîtrisent pas, soit refusent de respecter les codes d'éthique et déontologie liés à leur profession. Ce faisant, ils ferment davantage la violence dans les établissements scolaires. On en veut pour preuve des enseignants qui, par dédain de la proxémique entre enseignants et apprenants requise par leur profession, entretiennent des relations intimes avec un(e) ou plusieurs de leurs élèves. Ce qui entraîne généralement des bagarres entre ces élèves, et même l'enseignant, ou des scènes de mépris, d'humiliation et de règlement de comptes entre ces acteurs. Les vidéos d'élèves mentionnées plus haut, qui ne s'étaient pas faits priés pour balancer sur la toile les images de leurs ébats amoureux avec leurs professeurs de suites de déception, en disent long. Dans le même ordre d'idées, la formation psycho-pédagogique approximative de certains enseignants contribue aussi à favoriser la violence à l'école. Coslin (1999, p. 528) pointe nommément « l'incapacité des enseignants à tenir compte des dimensions métacognitives des apprentissages et leur manque de performance dans la gestion de l'enseignement ». C'est le cas d'excès de zèle de certains personnels enseignants et administratifs, et disciplinaires dans la résolution de conflits, ou encore leur manque de retenue face aux élèves devenus très impulsifs.

Par ailleurs, le socle familial qui est le premier lieu d'éducation de l'enfant brille actuellement par son relâchement dans l'encadrement de celui-ci. La misère ambiante, accouplée aux exigences accrues des enfants et aux nombreuses autres obligations diverses, amènent les parents à davantage s'absenter de la maison et à abandonner de ce fait l'éducation de leurs enfants aux ménagères, tuteurs, lorsque ces derniers ne sont pas simplement abandonnés à eux-mêmes (Piebop, 2018, p. 353). Qui plus est, de nombreux problèmes familiaux entraînent généralement la dégradation du climat interne. L'inconfort psychologique engendrée par cette situation pourrait muter en délinquance, manque de respect, révolte contre tous et toutes, libertinage, etc. Un enfant qui fait par exemple face à des parents qui, à cause de la misère et du chômage ne parviennent pas à lui offrir le strict minimum vital comme le font les parents d'autres élèves qu'il côtoie à l'école, demeure vulnérable aux violences scolaires telles que la prostitution, la vente des produits interdits, la mauvaise compagnie. Dans les régions camerounaises affectées par des crises

sécuritaires comme la région de l'Extrême-Nord, ainsi que celles anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, nombreux sont des jeunes qui ont été exploités ou alors ont été témoins des atrocités des guerres. Une fois réinsérés dans la société et dans les écoles, ces victimes développent en général des attitudes de révolte qui se manifestent dans la plupart des cas par une prédisposition à la violence et des attitudes perverses. Ils acceptent mal que des lois leur soient imposées et que des corrections leur soient administrées en cas de fautes commises et sont sans cesse sur le qui-vive. Voilà pourquoi ils demeurent prompts à la bagarre à l'école, trainent sur eux des objets dangereux tels des poignards, des lames, etc. Les filles violées quant à elles essaient de sublimer les traumatismes subis à travers de fortes propensions à la prostitution à l'école qu'elles voient désormais non seulement comme un moyen d'obtenir de l'argent pour subvenir à leurs besoins dans un contexte de pauvreté et de misère généralisées, mais surtout comme moyen de domination et de vengeance contre les préjudices subis dans leur amour propre.

5. L'annihilation de la violence en milieu scolaire

Faire face à la violence en milieu scolaire nécessite la mise en place et surtout le suivi et l'évaluation des stratégies plurielles et variées non seulement curatives dans l'immédiat ou dans un avenir proche, mais également préventives. Il est dans l'ensemble question d'opérer de profondes réformes systémiques, économiques et sociales qui auront pour objectifs de protéger et de garantir la sécurité à court et à long terme dans les différents établissements scolaires du pays.

À cet effet, la grande part de responsabilité revient tout naturellement au garant de la politique éducative qu'est l'État. Il devrait entre autres veiller à l'équilibre des affectations dans les établissements scolaires. En effet, pendant que par la majorité d'enseignants usent de leur argent ou de leurs relations pour se faire affecter dans les grandes villes où ils se retrouvent généralement en surnombre, d'autres, moins chanceux, sont affectés dans des zones enclavées où ils se retrouvent parfois seuls, telles des machines fait-tout, à enseigner toutes les disciplines et à accomplir les tâches administratives, sécuritaires, etc., et ce, dans des conditions immondes. Ce qui ne peut que favoriser le désordre, et incidemment la violence au sein de son public apprenant que tout seul, il ne peut maîtriser efficacement.

De même, étant donné les effectifs pléthoriques qui caractérisent les grandes villes, il est d'une grande urgence pour le gouvernement de prendre des dispositions pour y construire suffisamment d'infrastructures d'accueil des élèves et des enseignants, et qu'y soient affectés du personnel (administratif, enseignant, d'appui tel que les surveillants de secteur, les gardiens, les portiers, les vigiles...) en nombre suffisant. Ce qui permettrait d'avoir une meilleure visibilité, et de rendre le travail moins stressant. Cela permettrait aussi de dissuader les tendances violentes des élèves, et de contenir plus efficacement ceux d'entre eux qui persisteraient à les mettre en pratique.

L'amélioration des conditions des enseignants par le gouvernement constitue également un pas de géant dans la maîtrise de la violence en milieu scolaire. Un enseignant qui est vite intégré dans la fonction publique, qui a un salaire consistant

et régulier, qui n'est pas obligé de faire la grève régulièrement pour obtenir ses frais de correction, qui n'a pas besoin d'abandonner son poste de travail dans l'arrière-pays pour aller à Yaoundé suivre ses dossiers ou corrompre des systèmes mafieux soigneusement entretenus par des pontes pour obtenir ses avancements, primes et autres actes de carrière parce que tout est désormais automatisé, par exemple, demeure plus prompt à résister à la corruption des élèves. Avec sa situation salariale à jour, l'enseignant pourrait par exemple assez aisément se payer les services de prostituées professionnelles, ce qui dans bien des cas, le disposerait à ignorer les provocations et les pièges chaque jour un peu plus cyniques et osées des élèves qui l'invitent à entretenir des relations sexuelles avec eux pour plusieurs raisons. Un enseignant épanoui économiquement se respecterait trop pour commercialiser les notes de sa matière, ou pour se faire offrir des bières par des élèves. De la sorte, il conserverait la dignité et le respect qui lui sont dus.

Pour éradiquer, les violences scolaires, il faudrait aussi déjà être à même d'en déceler les causes ; ce qui ne peut se faire efficacement que par des spécialistes en la matière. Ce rôle est généralement assigné aux conseillers d'orientation dans les établissements. Seulement, il convient de reconnaître que ces derniers ne brillent pas toujours par des rendements positifs. Il est ici question de plaider pour que les conseillers d'orientation affectés dans des établissements soient effectivement des spécialistes capables de faire un suivi psychologique adéquat des élèves, qui permettrait d'identifier suffisamment à temps, de comprendre et gérer les tendances et les attitudes violentes et perverses des élèves dans des écoles. Des cellules des affaires sociales, avec à la manœuvre un personnel tout aussi bien aguerri dans le domaine de la psychologie, pourraient alors leur venir en renfort, avec plus d'efficacité (Feuzeu, 2020). Pour davantage rentabiliser le travail de ces équipes qui se veulent professionnelles en la matière, des centres d'éducation et d'insertion sociale pourraient être créés, afin d'y envoyer les enfants à besoins particuliers, nécessitant des accompagnements psychologiques et sociaux.

Par ailleurs, dans les centres d'éducation et d'insertion sociale comme dans les établissements normaux, l'institution d'une matière promouvant l'éducation à la socialisation pourrait grandement contribuer à transformer des délinquants ou potentiels délinquants en des citoyens dignes et responsables. D'après Bowen *et al.* (2018, p. 207) en effet, « il s'agit d'évaluer l'impact de l'environnement scolaire sur la socialisation et le bien-être des jeunes afin de prévenir les comportements violents. L'idée étant que l'environnement socio-éducatif contribue à l'acquisition des aptitudes favorables à une intégration sociale réussie. » Ces tâches seront alors prises en charge par les psychologues et les pédagogues accomplis.

De même, l'État devrait garantir non seulement la formation adéquate de tout le personnel administratif, enseignant et d'appui, mais davantage son recyclage et son arrimage aux données du Nouveau Monde actuel. À ce titre, il devrait par exemple fournir le matériel adéquat pour procéder sans heurter la face des élèves à des fouilles inopinées et régulières devant les portails. Ce matériel pourrait consister en caméras de surveillance, des détecteurs de métaux, des isolements de fouilles pour garçons d'une part et filles d'autre, etc. Ces dispositions permettraient de mieux

humaniser cette mesure nécessaire à la limitation de la violence dans les écoles. Les élèves seront également plus coopératifs en voyant leur intimité ainsi protégée ; ce qui limiterait les scènes de violences qui pourraient surgir du refus des élèves d'exposer leur intimité publiquement.

En outre, une meilleure redéfinition des rôles des protagonistes du système scolaire contribue aussi à faire régresser la violence à l'école. En accordant à chacun une responsabilité dans l'éradication de la violence, les résultats sont plus probants. Se focalisant par exemple sur celles à accorder aux élèves, Autonome de solidarité Laïque (2017) soutient justement dans une solution résumée dans un triptyque que chaque élève doit se sentir impliqué dans cette bataille. En effet, si un point d'honneur est accordé à cette responsabilisation des élèves, qui du reste demeurent les principaux acteurs de ces violences, ceux-ci se sentiraient importants, estimés et respectés, et cela les encouragerait à coopérer en révélant les foyers de violence suffisamment à temps pour que les services compétents et adéquats puissent agir efficacement. Ce type de mesure fonde son efficacité sur l'influence psychocognitive qui est exercée sur les élèves, principaux acteurs de la violence en milieu scolaire, dans la mesure où « il faut créer chez les élèves le sentiment d'appartenance à leur établissement, à leur quartier, à leur localité et assurer une justice réparatrice lorsqu'un élève va trop loin. » (Peiron et François, 2016).

Dans la même lancée, l'insertion de l'éducation juridique dans les établissements contribuerait également à annihiler les vellétés de violence des élèves. De la sorte, ils pourraient très tôt prendre la mesure réelle de la gravité des comportements délinquants qu'ils affichent. Il s'agirait là d'une disposition préventive et dissuasive à la fois, en ceci qu'elle permettrait d'intervenir en amont, avant que l'acte délictueux ne se concrétise. Cette idée d'enseignement de l'éducation juridique à l'école comme socle référentiel de toute éducation civique et citoyenne est d'ailleurs entérinée par Bernard (2020), qui se justifie sur son importance indéniable en expliquant que « Cette discipline consiste à enseigner le droit à l'école afin d'édifier les enfants sur les risques encourus dans la commission de certaines infractions. Enseigner par exemple la définition de « racket » et les sanctions qui le répriment aura plus d'impact sur les vellétés ou potentialités de tel élève sur sa discipline et celle de l'établissement » (Bernard, 2020, p. 22).

En plus, le retour de l'éducation morale telle qu'elle était enseignée jadis, viendrait renforcer l'éducation juridique. Étant donné l'état avancé actuel de corruption des mœurs socioculturelles camerounaises, il est plus que jamais nécessaire de faire renaître les valeurs morales endogènes initiales à travers le système éducatif. C'est pourquoi cet enseignement doit accorder une place privilégiée aux contenus consistants et solidement enracinés dans les mœurs et les cultures identitaires d'origine, ainsi qu'aux causeries éducatives, cadre par excellence de sensibilisation des enfants en milieu scolaire.

Toujours au sujet de la violence, l'institution d'une Journée nationale de sensibilisation sur les violences en milieu scolaire pourrait davantage attirer l'attention de tous les protagonistes de violence en milieu scolaire et les conscientiser sur ses nombreux effets néfastes. Des spécialistes en la matière pourraient en cette

occasion entraîner les acteurs de l'éducation à la compréhension des mécanismes enclenchant et entretenant la violence, tout comme à la gestion de leurs émotions, au développement de l'esprit critique, à la tolérance, etc. (Ville de Huy, 2020).

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis l'organisation des états généraux de l'éducation au Cameroun en 1995. L'environnement scolaire a énormément changé, tout comme de nouveaux défis se sont imposés entre temps. Par conséquent, une nouvelle assise paraît d'une grande nécessité. Elle donnera l'occasion à tous les acteurs de l'éducation, les experts, la société civile et les décideurs... , sélectionnés parmi les plus compétents et non par copinage comme c'est généralement le cas, de se retrouver en vue de réfléchir efficacement sur des orientations nouvelles susceptibles de favoriser non seulement l'épanouissement du système éducatif camerounais, mais plus encore de faciliter son arrimage aux exigences contemporaines très influencées par les crises de repères. D'autres rencontres telles des salons de l'éducation viendraient en renfort à ces états généraux, et donneront l'occasion aux enseignants de se réunir assez souvent, pour valoriser leur profession d'une part, et échanger sur les difficultés et les acquis de l'éducation fortement dominés par la violence ces derniers temps.

C'est un fait que le climat scolaire se trouve en général très pollué par les différentes tensions qui subsistent aussi bien entre les élèves qu'entre les élèves et les enseignants, les enseignants et les administrateurs, etc. Éducation et formation (2015) appréhende le climat social comme la qualité de vie à l'école. À cet effet, son évaluation passe par : la relation entre les personnes, l'environnement scolaire, la valorisation du sentiment d'appartenance à l'école ou à la communauté, les réactions face aux comportements à risque et les attentes portées par l'école à la vie familiale. Un climat scolaire serein est essentiel pour assurer de bonnes conditions de travail. Le climat scolaire se présente non seulement comme une condition non négligeable pour faire face aux violences scolaires, mais également comme un facteur de choix pour la valorisation du bien-être et l'épanouissement des élèves. Pour Follet, valoriser le climat scolaire revient à déployer une ambiance où « la coordination horizontale se substitue à la hiérarchie. » (Cité par Chapon, 1918, p. 34) ; le but étant de promouvoir des interactions humaines propres à relever les indicateurs du climat. Un bon climat scolaire devient donc à coup sûr un facteur avéré de lutte contre les violences en milieu scolaire. C'est un fait que l'administrateur qui traite son personnel avec dédain, qui le brime tout le temps ; ne contribue qu'à féconder la violence au sein de l'établissement dont il a la charge.

L'analyse est pareille pour les enseignants envers les apprenants, les parents envers les enseignants, etc. S'ils sont traités avec respect, cela neutralise d'une certaine façon leurs tendances violentes. Des concepts comme le Gouvernement des enfants à l'école primaire, la coopérative scolaire, les représentants des élèves au sein des différents conseils (conseil d'école et conseil d'établissement, conseil de discipline etc.) le parlement des enfants ont d'ailleurs été à juste titre mis sur pied pour décrier l'atmosphère de déliquescence dans les établissements. Malheureusement, ils demeurent abstraits et très peu efficaces, à cause de la fonction figurative qu'assume à la réalité les élèves lors des rencontres. Autrement dit, une

réelle et meilleure implication des élèves dans la résolution de leurs problèmes est nécessaire pour assurer effectivement l'atteinte des objectifs escomptés. Il en est de même pour l'association des parents d'élèves et enseignants où les voix et les préoccupations des enseignants et des enfants ne sont pas suffisamment prises en compte lors de leurs assises. Et pourtant, avec l'implication volontaire de toutes les parties prenantes dans une coalition et une synergie d'actions et de responsabilités, il est évident que les violences s'en trouveront maîtrisées dans les écoles.

Pour que se dissipent les violences dans les établissements, il est aussi urgent que les pouvoirs publics réorientent la société, en veillant à la régulation des masses média. En effet, c'est un secret de polichinelle que ces derniers sont responsables de la quasi-totalité des comportements déviants et pervers qui s'observent chez les jeunes actuellement. En plus de mener des campagnes de sensibilisation contre l'usage abusif et non contrôlé des médias, la nécessité de criminalisation de la violence virtuelle à travers des lois reste d'urgence. Des sanctions réservées aux délits liés à l'usage irresponsable de réseaux sociaux telles la pratique de la pornographie virtuelle, la diffusion de nouvelles non vérifiées ou fausses, la promotion de la violence, du tribalisme, des discours haineux... pourraient contribuer à contenir la violence dans la société en général, et dans les établissements scolaires précisément.

Dans le Code pénal camerounais, il est prévu des dispositions sanctionnant les atteintes à la pudeur. Malencontreusement, la tolérance en matière de répression encourage de plus en plus les citoyens à outrepasser ces lois. Le spectacle est simplement déconcertant lorsque l'on observe avec quelle indécence les hommes et les femmes s'habillent actuellement. D'autres travers sociaux tels que le harcèlement et les attouchements sexuels, le vagabondage des enfants devient également très florissant. Raisons pour lesquelles ces travers envahissent au jour le jour, les campus des écoles. Il est alors question pour les pouvoirs publics de protéger les citoyens contre ces fléaux en interdisant par exemple l'accès des mineurs dans les débits de boissons, les salles de jeux, la consommation de la cigarette et de l'alcool, des drogues, en imposant des tenues indécentes à l'école, etc. Cette lutte doit s'accompagner de la construction des cellules pour mineurs dans les postes de police judiciaires et la distinction effective des camps pour mineurs et adultes en milieu carcéral. La législation visée doit aussi réglementer le contenu des matières en ligne, les émissions télévisées ainsi que la répression de la pornographie (Feuzeu, 2020). À leur niveau, les parents doivent venir en renfort en contrôlant leur progéniture à la maison en s'efforçant de connaître dans les détails les contenus de leurs sacs et de leurs chambres, leurs effets personnels, les fréquentations de ceux-ci. En plus, ils doivent, autant que faire se peut s'ériger en modèles pour leurs enfants, communiquer régulièrement avec eux, garder un contrôle sur les sites internet et les programmes télévisés visités et regardés par ces derniers. En synergie avec l'administration de l'école, la police, les services sociaux et les enseignants, ils doivent aussi s'informer régulièrement et en temps réels sur ce que font leurs enfants à l'école, afin d'intervenir promptement pour limiter les dégâts en cas de survenance de comportements louches ou violents.

6. Conclusion

L'objectif de la présente étude consistait à passer au crible les différentes formes de violences qui ne cessent de prendre d'assaut les campus des établissements scolaires primaires, secondaires et même supérieurs au Cameroun. Il a été établi qu'en lieu et place de la sérénité, la convivialité, la paix... qui devraient en temps normal y encadrer les activités d'enseignement-apprentissages, se décèlent plutôt des tentions et des mésententes qui engendrent à leur tour des violences à la fois physiques, psychologiques et sexuelles. Situées aux antipodes des violences pédagogiques volontaires et involontaires qui elles, ont pour objectif la transmission du savoir aux apprenants, les violences qui constituent le fil conducteur de l'étude entravent le bon déroulement du processus didactique pédagogique. Les principales conséquences en sont les décrochages scolaires enseignants et apprenants, les baisses de niveau et les échecs scolaires, les pertes humaines, matérielles, financières, etc. Ces violences en milieux scolaires puisent leurs origines dans une pluralité de facteurs impliquant les enseignants, les apprenants, l'administration scolaire, les noyaux nucléaires familiaux, l'État, la société, la politique éducative, etc. Tel qu'il a été donné de le constater, ces violences en milieux scolaires sont devenues tellement récurrentes qu'elles ont atteint leur côte d'alerte. À cet effet, il devient plus qu'urgent de prendre des mesures radicales et efficaces, afin d'arrêter la saignée et d'éradiquer ce fléau qui semble avoir pris ses marques et fait son lit dans les lieux de dispensation de savoir. Et comme si cela ne suffisait, c'est la jeunesse, fer de lance de la nation et espoir de développement de tout peuple, qui semble désormais porter le flambeau de violence à l'école. Ses dérives n'ont plus de limites. On se retrouve en face d'une jeunesse en perte de repères et en proie à une perversion et une aliénation sémioculturelles qui l'amène à fouler au pied toute l'éthique identitaire camerounaise, au profit des pratiques et comportements débridés venus d'ailleurs et davantage enracinés et promus avec l'aide de la mondialisation et des médias qui les harcèlent à longueur de journée. C'est la raison pour laquelle l'étude s'est achevée par un chapelet de suggestions qui pourraient ramener les atmosphères paisibles et enchanteresses des écoles d'antan. Mais pour cela, il faudrait qu'on les applique effectivement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ambatinda, C. (2020). Cameroun : Nord-ouest : 36 enseignants sanctionnés pour abandon de poste. *Le jour*. n° 3718. URL : <https://www.camer.be/79242/11:1/c-ameroun-nord-ouest-36-enseignants-sanctionnes-pour-abandon-de-poste-cameroon.html>
2. *** Autonome de solidarité Laïque (ASL). (2017). *Le nouveau plan de lutte contre les violences à l'école*. URL : [https://www.autonome de solidarite.fr](https://www.autonome%20de%20solidarite.fr).
3. Avodo, J. (2010). De la violence à l'école à l'école de la violence. Essai d'analyse de la pratique pédagogique comme forme de violence. *Sociétés et jeunesses en difficulté*. n°10. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/6813>
4. Bernard, M. M. (2020). L'enfant en danger de délinquance. Les pistes oubliées de la prévention juvénile. *Droit des jeunes*. 9 n° 299, 22-23.

5. Bowen, F. et al. (2018). La violence en milieu scolaire et les défis de l'éducation à la socialisation. *Rapport québécois sur la violence et la santé*. Montréal : Institut national de santé publique du Québec, 199-229.
6. Brown, P., Levinson, S. (1987). *Politeness : Somme universals in language usage*, Cambridge University Press.
7. *** Cameroun actuel. (2022). *Grève des enseignants : le mouvement « OTS » désavoue le gouvernement*. URL : <http://camerounactuel.com/greve-des-enseignants-le-mouvement-ots-desavoue-le-gouvernement/?amp=1>
8. *** Cameroon Magazine. (2022). « Scandale à l'école publique d'Olézoa : Voici comment les élèves maraboutent leur maîtresse et profitent d'elle » URL : <https://cameroonmagazine.com/societe/scandale-a-lecole-publique-dolezoa-voici-comment-les-eleves-maraboutent-leur-maitresse-et-profitent-delle>
9. *** Camerounweb.com (2022). « Tragédie à Douala : un enseignant viole son élève de deux ans et demi dans l'établissement ». URL : <https://mobile.camerounweb.com/CameroonHomePage/NewsArchiveTrag-die-Douala-Un-enseignant-viole-son-l-ve-de-deux-ans-et-demi-dans-l-tablissement-688577>
10. Chapon, E. (1918). Prévention de la violence en milieu scolaire. Une approche socioéconomique. *Revue française de gestion* 2009/5 n°195, 2942.
11. Coslin, P. G. (1999). Enseignants et élèves face à la violence scolaire. *Bulletin de psychologie*. T2 (5). n°443, 523-530.
12. Éducation et formation. (2015). Climat scolaire et bien-être à l'école. *Ecoles, établissements, climat scolaire*. n°88-89.
13. Feuzeu, F. (2020). Les Violences En Milieu Scolaire Au Cameroun. Regard Croisé Sur Un Fléau Aux Conséquences Dramatiques. *International Multilingual Journal of Science and Technology (IMJST)*. Vol. 5 Issue 12, 2135-2148. URL : sur www.imjst.org
14. Feuzeu, F. (2021). Les problèmes de l'éducation en zones rurales. Une approche empirique. L'intellection des pesanteurs du système. *Internantional multilingual journal of science and technology (IMJST)*, vol 6, Issue 4, 2993-3007. Disponible sur : www.imjst.org
15. Goffman, E. (1992). *Façons de parler*. Paris : Minit.
16. Happi, C. (2021). *600 enseignants camerounais installés à l'étranger appelés à clarifier leur position*. URL : <http://actucameroun.com/2021/07/03/absenteisme/>
17. Huy, V. (de) (2020). *Action contre les violences en milieu scolaire*, HRL : huy.be
18. Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Le discours en interaction*, Paris : Armand Colin.
19. Ngon, C. (2020). Violences en milieu scolaire au Cameroun : 10 résolutions à prendre en famille. *AULETCH, Apprendre, enrichir et partager sa culture, WEBZINNE ORTOC* URL : <http://www.auletch.com/violence-en-milieu-scolaire-au-cameroun-10-resolutions-a-prendre-en-famille/>
20. *** PASEC. (2015). *PASEC 2014- Performances des systèmes éducatifs en Afrique Sub-saharienne francophone : compétence et facteurs de réussite au primaire*, CONFEMEN. Dakar.

21. Peiron, D., François, J. B. (2016). *Comment combattre les violences scolaires*. URL : ljourlactu.com
22. Piebop, G. (2018). Langues nationales camerounaises et insécurité linguistique. *L'Insécurité linguistique dans les communautés anglophone et francophone du Cameroun*, Paris : l'Harmattan, 333-356.
23. Piebop, G. (2021). Ressources traditionnelles et religieuses au secours d'une société camerounaise prise dans l'étau de l'aliénation. *Revue Legs et littérature*, no 17, vol 2, 60-88.
24. Piebop, G. (2022). Examens scolaires et traitements réservés aux enseignants au Cameroun. *Annals of the University of Craiova, psychology – pedagogy*, 44 (2), 77-88.
25. Rapport québécois sur la violence et la santé. (2000). *La prévention et la réduction des violences dans les écoles*. URL : inspq.qc.ca
26. Tsapi, R. (2021). *Frais d'examens : le détournement de l'État. Réflexions journalistiques sur la société camerounaise*. URL : <http://www.rolandtsapi.com/frais-dexamens-le-detournement-de-letat>.
27. *** Unesco. (2020). *Un nouveau rapport des Nations Unies montre que certains pays ne protègent pas les enfants contre la violence*. URL : fr.unesco.org.
28. 237online.com. (2020). « Cameroun : un élève poignarde à mort son prof de maths au lycée de Nkolbisson à Yaoundé ». URL : <http://www.237online.com/cameroun-un-eleve-poignarde-a-mort-son-prof-de-maths-au-lycee-de-nkolbisson-a-yaounde>
29. Actucameroun.Com (2021). *Éducation : péril sur l'éducation en milieu rural*. URL : <http://www.actucameroun.com/2021/01/26/education-peril-sur-lecole-en-milieu-rural/amp/>
30. Actucameroun.Com (2021). *Absentéisme : 600 enseignants camerounais installés à l'étranger appelés à clarifier leur position*. URL : <http://actucameroun.com/2021/07/03/absenteisme-600-enseignants-camerounais-installes-a-letranger-appelles-a-clarifier-leur-position/>